

Recommencer en droit après prépa?

Par **andromaque**, le 15/04/2016 à 00:56

Bonjour à tous,

Je vous écris pour avoir votre avis au sujet de mon orientation pour l'année prochaine. Je suis actuellement étudiante en 2nde année de classe préparatoire littéraire (en plein concours!) en spé histoire, mais je ne me vois nullement continuer dans cette voie là, non pas parce que l'histoire ne me plaît pas, mais parce qu'il y a très peu de débouchés à la sortie. Or j'ai pu prendre connaissance du droit à travers des cours d'histoire du droit dans le cadre de mon programme de concours et après de longues recherches (et des cours feuilletés), ça me plaît vraiment...

Mon inquiétude vient du fait que j'ai demandé un cursus de droit sélectif en L1 mais j'ai peur d'être "mal perçue" à cause de mon passage en prépa: d'avoir deux ans de plus et des bulletins pas aussi avantageux qu'au lycée. J'ai eu mon bac avec un peu plus de 18 et me suis toujours trouvée dans le 1^{er} quart, la 1^{ère} moitié de ma classe prépa.

Ai-je une chance d'être retenue dans un cursus de droit sélectif selon vous, malgré un cursus universitaire déjà bien entamé ?

Pensez-vous que recommencer à 0 en droit soit un choix peu recommandable? une perte de temps?

Par **antmar**, le 15/04/2016 à 01:19

Sortir de khâgne n'est pas du tout un désavantage lorsqu'on candidate pour un cursus sélectif en droit. Ça signifie à tout le moins que le candidat sait raisonner et écrire, ce qui est déjà pas mal par rapport aux nombreux bacheliers (bons élèves ou non). Il n'est pas du tout surprenant de croiser en droit des étudiants ayant fait une prépa littéraire ou D1/D2 avant, loin de là.

La L1 en droit ne contient pas tant d'enseignements fondamentaux, vous pourriez probablement vous en passer. Certains facs imposent en revanche des obligations d'études aux étudiants admis directement en L2, qui peuvent être difficiles à suivre en plus des cours classiques de L2. Je ne fais pas référence au rythme de travail, mais à l'acquisition de la méthode, en particulier celles du commentaire d'arrêt (qui n'a rien à voir avec un commentaire de texte) et du cas pratique. Vous devrez rattraper rapidement votre retard pour ces exercices, ce qui peut être déconcertant puisqu'à la fac vous n'êtes généralement pas notée plus de deux fois par semestre avant le partiel (1 ramassage en TD + galop d'essai). En regardant plus largement votre cursus, la L2 serait votre seule année "blanche", puisque la L3 compte pour la sélection en Master.

Par **marianne76**, le **15/04/2016** à **18:57**

Bonjour

J'ai eu un étudiant qui avait fait une prépa littéraire et est rentré directement en 2ème année de droit il n'y a eu aucun problème. Il est actuellement en Master